

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 1214****21 décembre 2001****SOMMAIRE**

Arcalia International, Luxembourg .....	58229	Crete Invest S.A., Luxembourg .....	58250
Beachwear Holding S.A. ....	58232	Crete Invest S.A.H., Luxembourg .....	58250
BEC Universal Advisory Company S.A., Luxembourg .....	58237	Darier Hentsch Fund Management (Luxembourg) S.A., Luxembourg .....	58251
BEC Universal Advisory Company S.A., Luxembourg .....	58237	Darier Hentsch Fund Management (Luxembourg) S.A., Luxembourg .....	58251
Béliér S.A., Luxembourg .....	58236	DH Global Investment, Sicav, Luxembourg .....	58252
Bertrand & Co S.A., Luxembourg .....	58238	DH Global Investment, Sicav, Luxembourg .....	58252
BGL Investment Partners S.A., Luxembourg .....	58238	Diversified Securities Fund, Sicav, Luxembourg ..	58250
BRV S.A., Luxembourg .....	58238	Diversified Securities Fund, Sicav, Luxembourg ..	58250
BRV S.A., Luxembourg .....	58238	E.M.R. Equipement Médical Radiologique S.A., Luxembourg .....	58253
Cabritu S.A.H., Luxembourg .....	58239	Eastfinance Holding S.A., Luxembourg .....	58253
Capital Investment Management Company S.A., Luxembourg .....	58239	Ed S.A., Luxembourg .....	58243
Capital Investment Management Company S.A., Luxembourg .....	58239	Ed S.A., Luxembourg .....	58243
Castor et Pollux, Sicav, Luxembourg .....	58237	Efficiency Global Fund, Sicav, Luxembourg .....	58254
Castor et Pollux, Sicav, Luxembourg .....	58237	Efficiency Global Fund, Sicav, Luxembourg .....	58254
CDT Advisor S.A., Luxembourg .....	58240	Elaco Holding S.A., Luxembourg .....	58251
CDT Advisor S.A., Luxembourg .....	58240	Esaf International Management S.A., Luxembourg ..	58255
Cera Invest, Sicav, Luxembourg .....	58241	Esaf International Management S.A., Luxembourg ..	58255
Cera Invest, Sicav, Luxembourg .....	58241	Esedera S.A., Luxembourg .....	58254
Chartered Finance Corporation S.A.H., Luxembourg .....	58242	Etablissements Edmond Molitor, S.à r.l., Steinfort .....	58256
Comeurope S.A.H., Luxembourg .....	58240	Eurobureau S.A., Luxembourg .....	58256
Comeurope S.A.H., Luxembourg .....	58240	European Quality Fund, Sicav, Luxembourg .....	58257
Compulex Holding A.G. ....	58243	European Quality Fund, Sicav, Luxembourg .....	58257
Compumaster International S.A., Luxembourg ..	58248	European Smaller Companies Fund, Sicav, Luxembourg .....	58252
Connexion S.A., Bech-Kleinmacher .....	58244	European Smaller Companies Fund, Sicav, Luxembourg .....	58252
Connexion S.A., Bech-Kleinmacher .....	58244	Exaxis Financial Adviser Europe S.A., Luxembourg .....	58258
Connexion S.A., Bech-Kleinmacher .....	58244	Exaxis Financial Adviser Europe S.A., Luxembourg .....	58258
Connexion S.A., Bech-Kleinmacher .....	58244	Exaxis Financial Adviser Europe S.A., Luxembourg .....	58258
Consortium de Développement S.A.H., Luxembourg .....	58242	Exor Group S.A., Luxembourg .....	58254
Consortium de Développement S.A.H., Luxembourg .....	58242	ExxonMobil Luxembourg et Cie, S.C.A., Bertrange .....	58260
Cotrimo S.A., Luxembourg .....	58249	Ferorlux, S.à r.l., Dudelange .....	58260
Cotrimo S.A., Luxembourg .....	58249	Fidelity Funds II, Sicav, Luxembourg .....	58261
CPR Universe, Sicav, Luxembourg .....	58249	Fidelity Funds II, Sicav, Luxembourg .....	58261
CPR Universe, Sicav, Luxembourg .....	58249		

Fineduc Europe S.A., Luxembourg . . . . .	58255	Invesco GT Europe Management S.A., Luxem- bourg . . . . .	58267
Fineduc Europe S.A., Luxembourg . . . . .	58255	Investi Holding S.A., Luxembourg . . . . .	58227
Frankfurter Volksbank, Luxembourg . . . . .	58248	IPF Conseil S.A., Luxembourg . . . . .	58267
Frankfurter Volksbank, Luxembourg . . . . .	58248	IT-Investment Northern Europe Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	58268
General Consulting 90 S.A., Luxembourg . . . . .	58262	IT-Investment Northern Europe Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	58268
General Consulting 90 S.A., Luxembourg . . . . .	58262	J 77 S.A.H., Luxembourg . . . . .	58269
Giacomelli Sport International S.A., Luxembourg	58256	J.B. Investment Company S.A., Luxembourg . . . .	58268
Gimmicks, S.à r.l., Strassen . . . . .	58258	J.B. Investment Company S.A., Luxembourg . . . .	58268
Gimmicks, S.à r.l., Strassen . . . . .	58259	Justiniano Holding S.A., Luxembourg . . . . .	58269
Grand Link Networks S.A., Luxembourg . . . . .	58263	(Jean) Kahn & Cie (Grands Magasins à la Bourse), S.e.c.s., Luxembourg . . . . .	58270
Green Way Arbitrage, Sicav, Luxembourg . . . . .	58261	KB LUX-Luxinvest, Sicav, Luxembourg . . . . .	58269
Green Way Arbitrage, Sicav, Luxembourg . . . . .	58261	KB LUX-Luxinvest, Sicav, Luxembourg . . . . .	58269
GTN Holding S.A., Luxembourg . . . . .	58244	KB Lux Bond Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	58267
GTN Holding S.A., Luxembourg . . . . .	58247	KB Lux Bond Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	58267
Hibou S.A.H., Luxembourg . . . . .	58239	KB Lux Equity Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	58271
Hoya S.A., Luxembourg . . . . .	58262	KB Lux Equity Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	58271
HSBC Ame (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . .	58241	KB Lux Fix Invest, Sicav, Luxembourg . . . . .	58270
HSBC Ame (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . .	58263	KB Lux Key Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	58271
Iberimo, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	58264	KB Lux Key Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	58271
Iberimo, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	58264	KBC Life Fund Management S.A., Luxembourg . .	58265
Ibi Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	58265	KBC Life Fund Management S.A., Luxembourg . .	58265
IFDC Investment Management Co. S.A. . . . .	58265	KBC Life Fund Management S.A., Luxembourg . .	58266
Ifi International S.A., Luxembourg . . . . .	58253	Kerbiz S.A., Bertrange . . . . .	58227
Ifi International S.A., Luxembourg . . . . .	58253	Koningslaan, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	58272
Immoeurope, Sicav, Luxembourg . . . . .	58264	Koningslaan, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	58272
Immoeurope, Sicav, Luxembourg . . . . .	58264	Lanford S.A., Luxembourg . . . . .	58272
Imtex S.A., Luxembourg . . . . .	58263	MIBA Multinational Industrial Business Association S.A., Luxembourg . . . . .	58230
Indocam Asian Growth Management Company S.A., Luxembourg . . . . .	58257	(E.) Miroglio Holding S.A., Luxembourg . . . . .	58241
Indocam Asian Growth Management Company S.A., Luxembourg . . . . .	58257	Motor Oil Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	58270
Insutrel S.A., Luxembourg . . . . .	58265	Old Town S.A., Luxembourg . . . . .	58226
Insutrel S.A., Luxembourg . . . . .	58265	Old Town S.A., Luxembourg . . . . .	58226
International Finance & Real Estate (I.F.R.) S.A., Luxembourg . . . . .	58266	Vetinvest Conseil S.A.H., Luxembourg . . . . .	58233
International Spare Parts S.A., Wasserbillig . . . .	58266		
Inverhold S.A., Luxembourg . . . . .	58266		

**OLD TOWN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 64.139.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 6, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour OLD TOWN S.A.

E. Chaltin

(42434/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

**OLD TOWN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 64.139.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 6 juin 2001*

Par décision de l'Assemblée Générale du 6 juin 2001, les mandats des directeurs MM. Dionisius Bax, Pierre Martinet et Siegfried Maron ainsi que le commissaire aux comptes M. J. Peter Kilcoyne, sont renouvelés pour une période d'un an. Tous les mandats viennent à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2002.

Pour la société

P. Martinet

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 6, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42435/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

**INVESTI HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 57.480.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2001.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

Résultat reporté .....	EUR 253.675,88
Perte de l'exercice 2000 .....	(EUR 210,65)
- Report à nouveau .....	EUR 253.465,23

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2001.

Signature.

(42047/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2001.

**KERBIZ S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8077 Bertrange, 83, rue de Luxembourg.

**STATUTS**

L'an deux mille un, le sept juin.

Par-devant Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- La société de droit de Gibraltar dénommée IVY LANE LIMITED, avec siège social à Gibraltar, constituée en vertu d'un acte reçu en date du 17 mai 2001 et inscrite au registre du commerce n° 80.449, représentée par Madame Brigitte Siret, employée privée, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire de:

a) Monsieur Leslie Martin Philip Bruzon, demeurant à Gibraltar;

b) et Madame Hazel Valarino, demeurant à Gibraltar;

eux-mêmes agissant en qualité de «Directors» de la prédite société, fonctions auxquelles ils ont été nommés en date du 17 mai 2001,

en vertu d'une procuration sous seing privé, en date à Gibraltar du 31 mai 2001,

laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

2.- Et la société de droit de l'île de Niue dénommée DUSTIN INVEST INC, avec siège social à 2, Commercial Center Square, P.O. BOX 71, Alofi/Niue,

constituée en vertu d'un acte reçu en date du 27 mai 1997 et inscrite au registre du commerce de l'île de Niue, n° 001957,

représentée par Monsieur Jean-Marie Detourbet, manager, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire de:

- Madame Leticia Montoya, demeurant à Alofi/Niue;

- et Monsieur Juan Mashburn, demeurant à Alofi/Niue;

eux-mêmes agissant en qualité de «Directors» de la prédite société, fonctions auxquelles ils ont été nommés en date du 18 juin 1997,

en vertu d'une procuration sous seing privé, en date à Alofi du 18 juin 1997,

observation est ici faite que Monsieur Jean-Marie Detourbet, prédit, non présent, est ici représenté par Madame Brigitte Siret, prédite, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg du 6 septembre 2000,

lesquelles procurations après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup>.- Dénomination, Siège social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de KERBIZ S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Bertrange.

Lorsque des événements extraordinaires, d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet le conseil en investissements informatiques, industriels et immobiliers, ainsi que l'importation, l'exportation, toutes activités de commerce, la vente ou la représentation de tous produits ou marchandises.

La société pourra, en outre, faire toutes opérations mobilières, immobilières, industrielles ou commerciales se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

#### **Titre II.- Capital, Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille Euros (EUR. 31.000,-), représenté par mille actions (1.000) de trente et un Euros (EUR 31,-) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en titres représentatifs de plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

#### **Titre III.- Administration**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut dépasser six ans, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils sont rééligibles et révocables à tout moment.

Le nombre des administrateurs, ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance d'une place d'administrateur pour quelque cause que ce soit, les administrateurs restants désigneront un remplaçant temporaire. Dans ce cas l'assemblée générale procédera à l'élection définitive lors de la première réunion suivante.

**Art. 7.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président, il se réunit sur la convocation du président aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

**Art. 8.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social.

Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'assemblée générale par la loi ou par les statuts est de la compétence du conseil d'administration.

Il est autorisé, avec l'approbation du commissaire aux comptes, à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

**Art. 9.** La société est engagée en toutes circonstances soit par les signatures conjointes d'un administrateur et de l'administrateur-délégué, soit par la seule signature de l'administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale, en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des présents statuts.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

**Art. 11.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur-délégué à ces fins.

#### **Titre IV.- Surveillance**

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

#### **Titre V.- Assemblée générale**

**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social, ou à tout autre endroit indiqué dans les convocations par le conseil d'administration, le troisième jeudi du mois de mai à 11.00 heures et pour la première fois en l'an deux mille deux.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

#### **Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 14.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social commencera à courir le jour de la constitution de la prédite société, jusqu'au 31 décembre 2001.

**Art. 15.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légal; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des actionnaires.

### **Titre VII.- Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** La société peut en tout temps être dissoute par décision de l'assemblée générale. Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

### **Titre VIII.- Dispositions générales**

**Art. 17.** Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties s'en réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de leurs lois modificatives.

#### *Souscription et libération*

Les actions ont été souscrites et libérées comme suit:

1.- la prédite société de droit de Gibraltar, dénommée IVY LANE LIMITED, cinq cents actions . . .	500 actions
2.- et la prédite société de droit de l'île de Niue, dénommée DUSTIN INVEST INC, cinq cents actions . . . . .	500 actions
Total: mille actions . . . . .	1.000 actions

Toutes ces actions ont été intégralement souscrites et libérées de sorte que la somme de trente et un mille Euros (EUR. 31.000,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

#### *Evaluation des frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ soixante mille francs (60.000,-).

#### *Réunion en assemblée générale extraordinaire*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, déclarant se réunir à l'instant en assemblée générale extraordinaire, prennent, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2.- Sont nommés Administrateurs pour six ans:

a) Monsieur Brice Piccolin, directeur général, demeurant à F-91600 Savigny sur Orge, 42, avenue du Général Morand;

b) la prédite société de droit de Gibraltar dénommée IVY LANE LIMITED;

c) et la prédite société de droit de l'île de Niue dénommée DUSTIN INVEST INC.

3.- Est nommé commissaire aux comptes pour une durée de six ans:

Monsieur Pascal Bonnet, employé privé, demeurant à Luxembourg.

4.- Les mandats des administrateurs, administrateur-délégué et commissaire aux comptes expireront à l'assemblée générale de l'année 2006.

5.- Le siège social de la société est fixé à L-8077 Bertrange, 83, rue de Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus de Nous, notaire, par leurs nom, prénom, état et demeure, tous ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: B. Piccolin, B. Siret, N. Muller.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 13 juin 2001, vol. 868, fol. 97, case 2. – Reçu 12.505 francs.

*Le Receveur ff.*(signé): M. Oehmen.

Pour copie conforme, délivrée sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 29 juin 2001.

N. Muller.

(42205/224/152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

### **ARCALIA INTERNATIONAL**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 47.380.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 98, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

*Pour ARCALIA INTERNATIONAL*

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

(42228/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

**MIBA MULTINATIONAL INDUSTRIAL BUSINESS ASSOCIATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1126 Luxembourg, 26, rue d'Amsterdam.

—  
STATUTS

L'an deux mille un, le trente mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1.- La société anonyme holding de droit luxembourgeois INDICA INVESTMENTS S.A., ayant son siège social à L-1126 Luxembourg, 26 (1<sup>er</sup> étage), rue d'Amsterdam (R. C. Luxembourg B numéro 72.596), ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Jan Jaap Geusebroek, Conseiller, demeurant à Luxembourg.

2.- La société anonyme holding de droit luxembourgeois MARCH MANAGEMENT S.A., ayant son siège social à L-1126 Luxembourg, 26 (1<sup>er</sup> étage), rue d'Amsterdam (R. C. Luxembourg B numéro 72.601), ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Jan Jaap Geusebroek, Conseiller, demeurant à Luxembourg, prénommé.

Lesquels comparants, représentés comme dit, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme de droit luxembourgeois qui est présentement constituée.

**Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de MIBA MULTINATIONAL INDUSTRIAL BUSINESS ASSOCIATION S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Par simple décision du Conseil d'Administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du Conseil d'Administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La société est établie pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet:

- la participation, le financement, la direction et l'administration d'autres entreprises;
- la gestion, l'administration, la mise en valeur par vente, achat, échange, construction, location, leasing ou de toute autre manière de propriétés immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger;
- l'octroi de cautions et d'autres sûretés au profit d'autres sociétés et entreprises du même groupe;
- l'exploitation des droits intellectuels et des propriétés industrielles;
- la prestation de services et de conseils dans le domaine des finance, marketing et commerce;
- le commerce, l'import et l'export.

La société a en outre pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant notamment avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par la voie d'émissions d'obligations qui pourront également être convertibles et/ou subordonnées et de bons et en accordant des prêts ou garanties à des sociétés dans lesquelles elle aura pris des intérêts.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ainsi que la prestation de tous services d'agent ou de mandataire commercial et/ou industriel, soit qu'elle se porte elle-même contrepartie, soit qu'elle agisse comme déléguée ou intermédiaire.

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille Euros), représenté par 100 (cent) actions d'une valeur nominale de EUR 310,- (trois cent dix Euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

**Administration - Surveillance**

**Art. 6.** La société est administrée par un Conseil, composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'Assemblée Générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'Assemblée Générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un président. Le premier président pourra être désigné par l'Assemblée Générale. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le Conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil d'Administration.

**Art. 8.** Toute décision du Conseil est prise à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du Conseil est prépondérante.

**Art. 9.** Les procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

**Art. 10.** Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'Assemblée Générale.

**Art. 11.** Le Conseil d'Administration pourra déléguer tout ou partie pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature individuelle de l'administrateur-délégué ou un des administrateurs-délégués, ou d'un délégué du Conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

**Art. 13.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, nommés par l'Assemblée Générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'Assemblée Générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

### **Assemblée générale**

**Art. 14.** L'Assemblée Générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

**Art. 15.** L'Assemblée Générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le premier mercredi du mois de juin à 16.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 16.** Une Assemblée Générale Extraordinaire peut être convoquée par le Conseil d'Administration ou par le (s) commissaire (s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite des actionnaires représentant le cinquième du capital social.

**Art. 17.** Chaque action donne droit à une voix.

### **Année sociale - Répartition des bénéfices**

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le Conseil d'Administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'Assemblée Générale ordinaire au(x) commissaire(s).

**Art. 19.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social. Le solde est à la disposition de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'Assemblée Générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 20.** La société peut être dissoute par décision de l'Assemblée Générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'Assemblée Générale, qui détermine leurs pouvoirs.

**Disposition générale**

**Art. 21.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

*Dispositions transitoires*

La première année sociale commence le jour de la constitution de la société et se terminera le 31 décembre 2001. L'assemblée annuelle se réunira pour la première fois au jour, heure et lieu indiqués aux statuts en 2002.

*Souscription*

Les 100 (cent) actions ont été souscrites comme suit par:

1.- INDICA INVESTMENTS S.A., prénommée, cinquante actions . . . . .	50
2.- MARCH MANAGEMENT S.A., prénommée, cinquante actions . . . . .	50
Total: cent actions . . . . .	100

Ces actions ont été libérées à ratio de 25% (vingt-cinq pour cent) par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 7.750,- (sept mille sept cent cinquante Euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

*Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

*Evaluation*

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ cinquante cinq mille francs luxembourgeois.

*Assemblée générale*

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en Assemblée Générale et ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes:

1.- L'adresse du siège social est fixée à L-1126 Luxembourg, 26 (2<sup>ème</sup> étage), rue d'Amsterdam.  
2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire à tenir en 2007:

a) La société anonyme INDICA INVESTMENTS S.A., ayant son siège social à L-1126 Luxembourg, 26 (1<sup>er</sup> étage), rue d'Amsterdam (R. C. Luxembourg B numéro 72.596);

b) La société anonyme MARCH MANAGEMENT S.A., ayant son siège social à L-1126 Luxembourg, 26 (1<sup>er</sup> étage), rue d'Amsterdam (R. C. Luxembourg B numéro 72.601);

c) Monsieur Michael Jahshan, administrateur de sociétés, demeurant à L-1521 Luxembourg, 144, rue Adolf Fischer. Monsieur Michael Jahshan, prénommé, a été nommé comme administrateur-délégué, lequel peut valablement engager la société sous sa seule signature.

3.- Est appelé aux fonctions de commissaire, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire à tenir en 2007:

la société anonyme AUDIT ASSOCIATION S.A., ayant son siège social à L-1126 Luxembourg, 26 (1<sup>er</sup> étage), rue d'Amsterdam.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, il a signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: J.-J. Geusebroek, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2001, vol. 129S, fol. 84, case 10. – Reçu 12.505 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2001.

J. Elvinger.

(42207/211/167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

**BEACHWEAR HOLDING S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 71.004.

La convention de domiciliation conclue entre PIM GOLDBY S.C. (agent domiciliataire) avec adresse au 2, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg, et la société BEACHWEAR HOLDING S.A., R. C. B n° 71.004, est résiliée avec effet du 30 juin 2001.

Fait à Luxembourg, le 29 juin 2001.

Signature

Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 5, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42236/999/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.



**VETINVEST CONSEIL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

## STATUTS

L'an deux mille un, le vingt-deux juin.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Patrice Jeanroy, gérant de FINANCIERE JEANROY, S.à r.l., demeurant à F-69110 Ste Foy les lyon, 3, place des quatre vierges,

ici représenté par Maître Pierre Berna, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 14 juin 2001, jointe en annexe.

2) Madame Béatrice Jeanroy, directrice administrative et financière de FINANCIERE JEANROY, S.à r.l., demeurant à F-69110 Ste Foy les lyon, 3, place des quatre vierges,

ici représentée par Maître Pierre Berna, préqualifié,

en vertu d'une procuration datée du 14 juin 2001, jointe en annexe.

Ces procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme holding qu'ils vont constituer entre eux.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront actionnaires par la suite une société en la forme d'une société anonyme sous la dénomination de VETINVEST CONSEIL S.A., (ci-après «la Société»).

**Art. 2.** La Société est établie pour une durée illimitée.

**Art. 3.** La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, y compris la SICAV VETINVEST, ainsi que l'administration et le développement de ces participations. Elle servira de conseiller en investissements à VETINVEST, pour l'administration et la promotion de ses avoirs, mais ne procurera pareille assistance à aucune autre société.

La Société n'exercera pas d'activité industrielle propre et ne maintiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle pourra exercer toutes activités estimées utiles à l'accomplissement de son objet, en restant toutefois dans les limites tracées par la loi du 31 juillet 1929 concernant les sociétés holding.

**Art. 4.** Le siège de la Société est établi dans la commune de Luxembourg. Le siège social peut être déplacé à l'intérieur du territoire de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration. Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires. Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à soixante-quinze mille euros (EUR 75.000,-), représenté par 1.000 (mille) actions nominatives sans désignation de valeur nominale.

Un registre des actionnaires sera tenu au siège social de la Société. Ce registre contiendra le nom de chaque actionnaire, sa résidence ou son domicile élu, le nombre d'actions qu'il détient, la somme libérée pour chacune de ses actions ainsi que le transfert des actions et les dates de ces transferts.

Le transfert d'une action se fera par une déclaration écrite de transfert inscrite au registre des actionnaires, cette déclaration de transfert devant être datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par des personnes détenant les pouvoirs de représentation nécessaires pour agir à cet effet. La Société pourra également accepter en guise de preuve du transfert d'autres instruments de transfert jugés suffisants par la Société.

Entre actionnaires, les actions de la Société sont librement transférables. La cession et le transfert des actions à des tiers non actionnaires ne pourront avoir lieu qu'avec l'accord préalable du conseil d'administration de la Société. Si le conseil refuse d'approuver un transfert, l'actionnaire cédant pourra transférer ses actions au cessionnaire proposé par lui, à condition d'offrir d'abord par écrit ses actions aux autres actionnaires au prorata du nombre d'actions possédées par chacun d'eux et en indiquant le prix souhaité. Les actionnaires sont obligés de donner leur réponse dans les trente (30) jours à partir de la réception de l'offre de vente. Chaque fois qu'un actionnaire n'entend pas acquérir les actions au prorata des actions qu'il détient, ces actions seront automatiquement offertes aux autres actionnaires d'une façon égalitaire et au prorata. Toutes notifications et réponses seront faites par lettre recommandée ou par tout autre moyen écrit, moyennant accusé de réception. Au cas où toutes les actions offertes à la vente n'ont pas été acquises par des actionnaires existants, l'actionnaire cédant pourra offrir les actions restantes et non vendues à un tiers.

En aucun cas, les actions ne sont fractionnées, si le nombre des actions à céder n'est pas exactement proportionnel au nombre des actions pour lesquelles s'exerce le droit de préemption. Les actions en excédent sont, à défaut d'accord entre les actionnaires, attribuées par les soins du conseil d'administration.

Le conseil d'administration aura le pouvoir de déterminer périodiquement les termes et conditions ainsi que les dates et formes de l'avis exigé en vue d'exécuter les dispositions concernant le droit de premier refus prévu au présent alinéa.

**Art. 6.** Le capital de la Société pourra être augmenté ou réduit par résolution de l'assemblée générale des actionnaires prise conformément aux dispositions exigées pour la modification des présents statuts, telles qu'établies ci-après.

**Art. 7.** L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire et ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra conformément à la loi, à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le dernier jeudi du mois d'avril à 9.30 heures. Si ce jour est un jour férié bancaire, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable bancaire suivant. L'assemblée générale annuelle pourra se tenir à l'étranger si le conseil d'administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Les autres assemblées générales pourront se tenir aux heures et lieu spécifiés dans les avis de convocation.

**Art. 9.** Les formes, délais et quorums requis par la loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix.

Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par télégramme, télex, téléfax ou e-mail une autre personne comme mandataire.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions, à remplir par les actionnaires pour prendre part à l'assemblée générale.

**Art. 10.** La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, lesquels n'auront pas besoin d'être actionnaires de la Société.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale pour une période se terminant à la prochaine assemblée annuelle et lorsque leurs successeurs auront été élus; toutefois un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé à tout moment par décision des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur deviendrait vacant à la suite de décès, de démission, de révocation ou autrement, il pourra être pourvu à son remplacement provisoire dans les formes et de la manière prévues par la loi alors en vigueur. La prochaine assemblée des actionnaires y pourvoira de façon définitive.

Au cas où, lors d'une réunion du conseil, il y a égalité de voix en faveur ou en défaveur d'une résolution, le président aura voix prépondérante.

**Art. 11.** Le conseil d'administration choisira parmi ses membres un président et pourra élire en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il pourra également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui devra dresser les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration ainsi que des assemblées des actionnaires. Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le conseil d'administration, s'il y a lieu, pourra nommer des directeurs et fondés de pouvoir de la Société, dont un directeur général, un administrateur-délégué, un ou plusieurs secrétaires, éventuellement des directeurs généraux-adjoints, des secrétaires adjoints et d'autres directeurs et fondés de pouvoirs dont les fonctions seront jugées nécessaires pour mener à bien les affaires de la Société. Pareilles nominations peuvent être révoquées à tout moment par le conseil d'administration.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre (24) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. On pourra passer outre à cette convocation à la suite de l'assentiment par écrit ou par câble, télégramme, télex, téléfax ou e-mail de chaque administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant le jour, à l'heure et à l'endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex, téléfax ou e-mail un autre administrateur comme son mandataire, un administrateur pouvant représenter plusieurs de ses collègues.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir que si la majorité des administrateurs est présente ou représentée. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés.

**Art. 12.** Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou l'administrateur qui aura assumé la présidence en son absence.

Une résolution signée par tous les administrateurs a la même valeur qu'une décision prise en conseil.

Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par le secrétaire ou par deux administrateurs.

**Art. 13.** Les administrateurs ne pourront agir que dans le cadre de réunions du conseil d'administration régulièrement convoquées. Le conseil d'administration aura le pouvoir de déterminer la politique de la Société ainsi que le cours et la conduite de l'administration et des opérations de la Société. Les administrateurs ne pourront cependant pas engager la Société par leur signature individuelle, à moins d'y être autorisés par une résolution du conseil d'administration ou d'avoir le titre d'administrateur-délégué.

**Art. 14.** Aucun contrat et aucune transaction que la Société pourra conclure avec d'autres sociétés ou firmes ne pourront être affectés ou viciés par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs, directeurs ou fondés de pouvoir de la

Société auraient un intérêt quelconque dans telle autre société ou firme, ou par le fait qu'ils en seraient administrateur, associé, directeur, fondé de pouvoir ou employé.

L'administrateur, directeur ou fondé de pouvoir de la Société, qui est administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou firme avec laquelle la Société passe des contrats, ou avec laquelle elle est autrement en relation d'affaires, ne sera pas par la même privé du droit de délibérer, de voter et d'agir en ce qui concerne des matières en relation avec pareil contrat ou pareilles affaires.

Au cas où un administrateur, directeur ou fondé de pouvoir aurait un intérêt personnel dans quelque affaire de la Société, cet administrateur, directeur ou fondé de pouvoir devra informer le conseil d'administration de son intérêt personnel et il ne délibérera et ne prendra pas part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de pareil administrateur, directeur ou fondé de pouvoir à la prochaine assemblée des actionnaires. Le terme «intérêt personnel» tel qu'il est utilisé à la phrase qui précède, ne s'appliquera pas aux relations ou aux intérêts qui pourraient exister de quelque manière, en quelque qualité ou à quelque titre que ce soit, en rapport avec toute société ou entité juridique que le conseil d'administration pourra déterminer.

La Société pourra indemniser tout administrateur, directeur ou fondé de pouvoir, ses héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs, des dépenses raisonnablement occasionnées par toutes actions ou procès auxquels il aura été partie en sa qualité d'administrateur, directeur ou fondé de pouvoir de la Société ou pour avoir été, à la demande de la Société, administrateur, directeur ou fondé de pouvoir de toute autre société dont la Société est actionnaire ou créditrice par laquelle il ne sera pas indemnisé, sauf le cas où dans pareils actions ou procès il serait finalement condamné pour négligence grave ou mauvaise administration; en cas d'arrangement extrajudiciaire, une telle indemnité ne sera accordée que si la Société est informée par son avocat-conseil que l'administrateur, directeur ou fondé de pouvoir en question n'a pas commis un tel manquement à ses devoirs. Le droit à indemnisation n'exclura pas d'autres droits dans le chef de l'administrateur, directeur ou fondé de pouvoir.

**Art. 15.** L'administrateur-délégué de la Société aura pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière et l'exécution d'opérations de la Société, ainsi que l'accomplissement de l'objet et la poursuite de l'orientation générale.

**Art. 16.** Vis-à-vis des tiers, la Société est engagée par la signature conjointe de deux administrateurs. En ce qui concerne la gestion journalière, elle est engagée par la signature unique du délégué à la gestion journalière, le tout sans préjudice des délégations particulières faites par le conseil d'administration pour lesquelles matières la Société est engagée par la signature des personnes spécialement déléguées à cet effet.

**Art. 17.** Les opérations de la Société, comprenant notamment la tenue de sa comptabilité, les questions fiscales et l'établissement de toutes déclarations d'impôt ou autres déclarations prévues par la loi luxembourgeoise, seront surveillées par un commissaire. Le commissaire sera élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période prenant fin le jour de la prochaine assemblée générale des actionnaires et restera en fonction jusqu'à l'élection de son successeur.

Le commissaire en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée des actionnaires.

**Art. 18.** L'exercice social commencera le premier janvier et se terminera le trente et un décembre.

**Art. 19.** Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve prévue par la loi. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social tel qu'il est prévu ci-avant ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit ainsi qu'il est dit ci-avant.

L'assemblée générale décidera de l'usage à faire du solde du bénéfice net annuel et décidera seule de la répartition des dividendes quand elle le jugera conforme à l'objet et aux buts de la Société.

Les dividendes annoncés pourront être payés en toute autre devise choisie par le conseil d'administration, et pourront être payés aux temps et lieux choisis par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder aux versements d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables soient affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit, de la manière prévue par la loi.

**Art. 20.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 21.** Les présents statuts pourront être modifiés en temps et lieu qu'il appartiendra par une assemblée générale des actionnaires soumise aux conditions de quorum et de vote requises par la loi luxembourgeoise.

**Art. 22.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social commence aujourd'hui-même et finit le 31 décembre 2001.

2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2002.

#### *Souscription et libération*

Les comparants précités ont souscrit les actions créées de la manière suivante:

Actionnaires	Capital souscrit	Nombre d'actions
Patrice Jeanroy . . . . .	37.575,- EUR	501
Béatrice Jeanroy . . . . .	37.425,- EUR	499
Total . . . . .	75.000,- EUR	1.000

Ces actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de soixante-quinze mille euros (EUR 75.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

*Evaluation*

Pour les besoins de l'enregistrement, le présent capital est évalué à trois millions vingt-cinq mille quatre cent quatre-vingt-treize francs luxembourgeois (LUF 3.025.493).

*Dépenses*

Les dépenses, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société comme résultant de sa formation, sont estimés approximativement à quatre-vingt-dix mille francs luxembourgeois (LUF 90.000).

*Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Monsieur Patrice Jeanroy, préqualifié;

b) Madame Béatrice Jeanroy, préqualifiée;

c) FINANCIERE JEANROY S.A., société anonyme de droit français avec siège social à 68bis, boulevard Pereire, F-75017 Paris.

2. Est appelée aux fonctions de commissaire DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

3. Les mandats des administrateurs et celui du commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2002.

4. Conformément aux dispositions de l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales et en vertu de l'article 11 des statuts, le conseil d'administration de la Société est autorisé à élire parmi ses membres un ou plusieurs administrateurs-délégués qui auront tous pouvoirs pour engager valablement la Société par leur seule signature, dans le cadre de la gestion journalière.

5. L'adresse de la Société est fixée à L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg, en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: P. Berna, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2001, vol. 130S, fol. 7, case 5. – Reçu 30.255 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2001.

A. Schwachtgen.

(42211/230/227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

**BELIER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 4, rue du Marché-aux-Herbes.

R. C. Luxembourg B 66.989.

—  
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 28 juin 2001 a pris acte de la démission du commissaire aux comptes à partir de l'exercice 2001.

La société CeDerLux-Services, S.à r.l., avec siège social au 4, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, a été nommée en son remplacement. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle à tenir en l'an 2003.

Pour extrait conforme

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 9, case 11. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42241/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

**BEC UNIVERSAL ADVISORY COMPANY, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 50.155.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2001.

(42239/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**BEC UNIVERSAL ADVISORY COMPANY, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 50.155.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 février 2001*

En date du 21 février 2001, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2000;
- de renouveler les mandats d'administrateur de MM. Jan Bertil Norinder, Grégoire Dinichert et Thierry Logier jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2002;
- de renouveler le mandat de ARTHUR ANDERSEN en qualité de Commissaire aux Comptes jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2002.

Luxembourg, le 18 juin 2001.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42240/005/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**CASTOR ET POLLUX, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 25.770.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2001.

(42255/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**CASTOR ET POLLUX, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 25.770.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 mai 2001*

En date du 4 mai 2001, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2000, après avoir ratifié le paiement d'un dividende de LUF 250,- payé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1999 aux actions de distribution (la date ex-dividende était le 16 août 2000 et le paiement a été effectué le 18 août 2000 aux actionnaires inscrits au registre à la clôture du 14 août 2000;
- de renouveler les mandats de Monsieur Patrick Zurstrassen, Monsieur Antoine Gilson de Rouvieux, Monsieur Robert Philippart et Monsieur Philippe Neve, en qualité d'Administrateur de la SICAV pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2002;
- de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2002.

Luxembourg, le 19 juin 2001.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42256/005/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**BERTRAND & CO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 54.780.

—  
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 26 juin 2001 a décidé de nommer un administrateur supplémentaire, Madame Laetitia Vandegaer, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, portant ainsi le nombre des administrateurs à quatre.

Son mandat prendra fin au plus tard à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social de l'an 2001.

Pour extrait conforme

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2001, vol. 554, fol. 91, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42243/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**BGL INVESTMENT PARTNERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 75.324.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2001, vol. 554, fol. 74, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

BGL INVESTMENT PARTNERS S.A.

A. Birget

*Directeur*

(42244/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**BRV S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.  
R. C. Luxembourg B 65.963.

—  
L'assemblée générale de la société anonyme BRV S.A. réunie au siège social le 16 mai 2001 a nommé COMCOLUX S.A., LUXEMBOURG, aux fonctions de Commissaire aux Comptes en remplacement de BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., anciennement MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

COMCOLUX S.A. est nommé pour une période d'un an; son mandat prendra fin à l'issue de la prochaine assemblée générale.

Les mandats des administrateurs sont renouvelés pour une période de six ans et prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'année 2007.

BRV S.A.

J. Lorang

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 6, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42246/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**BRV S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.  
R. C. Luxembourg B 65.963.

—  
Le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 6, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'Administration*

J. Lorang

*Administrateur*

(42247/029/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**CABRITU S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 12.602.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2001, vol. 554, fol. 98, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

CABRITU S.A.

Signatures

(42249/694/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**CAPITAL INVESTMENT MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 36.777.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2001.

(42251/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**CAPITAL INVESTMENT MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 36.777.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 mai 2001*

En date du 7 mai 2001, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2000;
- de renouveler les mandats d'administrateur de MM. Patrick Zurstrassen, Antoine Gilson de Rouvreur et Thierry Logier jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2002;
- de renouveler le mandat de DELOITTE & TOUCHE en qualité de Commissaire aux Comptes jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2002.

Luxembourg, le 26 juin 2001.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42252/005/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**HIBOU, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 70.559.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 29 juin 2001, vol. 554, fol. 92, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2001*

Sont nommés administrateurs, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, Président.
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 3 juillet 2001.

Signature.

(42337/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**CDT ADVISOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 57.712.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 98, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour CDT ADVISOR S.A.

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

(42258/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**CDT ADVISOR S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
H. R. Luxembourg B 57.712.

*Auszug aus der Beschlussfassung der Ordentlichen Generalversammlung vom 15. Mai 2001 in Luxemburg*

- Der Gewinn des Geschäftsjahres von LUF 4.876.982,- wird für das nächste Jahr übertragen.
- Die Kooptation vom 24. Januar 2001 von Herrn Johan Kernbauer als Verwaltungsratsmitglied anstelle von Herrn Peter Reisenhofer wird ratifiziert.
- Die Herren Ernst Krehan Johann Kernbauer, Rafik Fischer und André Schmit werden als Verwaltungsratsmitglieder für das neue Geschäftsjahr wiedergewählt.
- Der Rücktritt vom 24. April 2001 von Herrn John Seeley als Verwaltungsratsmitglied wird angenommen.
- DELOITTE & TOUCHE, Luxemburg wird als Abschlussprüfer für das neue Geschäftsjahr wiedergewählt.

Für beglaubigten Auszug

Für CDT ADVISOR S.A.

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 98, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42259/526/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**COMEUROPE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 32.751.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal sous seing privé en date du 7 mai 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2001, vol. 554, fol. 26, case 10, que suite à une décision de l'assemblée générale des actionnaires et dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, la devise d'expression du capital social a été convertie de francs belges en euros avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001, et que la rubrique capital a désormais la teneur suivante:

*Capital social souscrit:*

Le capital social est fixé à EUR 500.000,- (cinq cent mille euros), représenté par 20.000 (vingt mille) actions sans désignation de valeur nominale.

Le siège social a en outre été transféré au L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2001.

Pour la Société

Signature

(42266/210/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**COMEUROPE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 32.751.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(42267/210/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---



**HSBC AME (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme,  
(anc. CCF CAPITAL MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.).**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 56.131.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2001*

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2001.

(42257/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**CERA INVEST, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 47.723.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 98, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Certifié sincère et conforme

Pour CERA INVEST, SICAV

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

(42261/526/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**CERA INVEST, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 47.723.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Statutaire du 21 mars 2001*

1. Il est décidé de ne pas payer de dividende.

2. ERNST & YOUNG, LUXEMBOURG, est nommée comme Réviseur d'Entreprises agréé, en remplacement de KPMG AUDIT, pour un terme d'un an, expirant à l'Assemblée Générale statutaire de 2002, sous réserve de l'accord de la CSSF.

Extrait certifié sincère et conforme

Pour CERA INVEST, SICAV

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 98, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42262/526/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**E. MIROGLIO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 49.597.

—  
*Extrait des résolutions adoptées en date du 6 juin 2001, lors de l'Assemblée Générale de la société*

La démission de Marc Muller en tant que commissaire aux comptes a été acceptée. La nomination de Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, à la fonction de Commissaire aux comptes de la société a été approuvée. Jean-Marc Faber terminera le mandat de son prédécesseur.

Pour publication et réquisition

E. MIROGLIO HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 9, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42296/717/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**CHARTERED FINANCE CORPORATION S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 49.886.

*Résolution*

Les soussignés:

La société STARLINK LIMITED,  
représentée par M. Cunningham Alastair;  
La société ALLIANCE SECURITIES LIMITED,  
représentée par M. Hester Jesse Grant;  
seules actionnaires de la société,  
acceptent la démission de:

- a) M. Jean-Marie Keymolen, directeur de société, demeurant à B-5660 Couvin, rue Alphonse Thomas.
- b) La société WORLD TRUST HOLDINGS LIMITED, avec siège social à Dublin2/Irlande, 17 Dame street.
- c) La société WALES TRANSPORT & SHIPPING LIMITED, avec siège social à Dublin2/Irlande, 17 Dame street.

Elles décident de nommer comme nouveaux administrateurs:

- a) La société STARLINK LIMITED, avec siège social au 31 Don House, Main street, Gibraltar.
- b) La société ALLIANCE SECURITIES LIMITED, avec siège social au 31, Don House, Main street, Gibraltar.
- c) M. Arama René, indépendant, demeurant au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

A la suite de cette résolution, le nouveau Conseil d'Administration se composera de:

- a) La société STARLINK LIMITED, avec siège social au 31 Don House, Main street, Gibraltar.
- b) La société ALLIANCE SECURITIES LIMITED, avec siège social au 31, Don House, Main street, Gibraltar.
- c) M. Arama René, indépendant, demeurant au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

Luxembourg, le 30 mai 2001.

STARLINK LIMITED    ALLIANCE SECURITIES LIMITED  
Signature                      Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2001, vol. 554, fol. 97, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42263/761/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

**CONSORTIUM DE DEVELOPPEMENT, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 60.537.

*EXTRAIT*

Il résulte du procès-verbal sous seing privé en date du 10 mai 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2001, vol. 554, fol. 26, case 10, que suite à une décision de l'assemblée générale des actionnaires et dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, la devise d'expression du capital social a été convertie de francs luxembourgeois en euros avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2001, et que la rubrique capital a désormais la teneur suivante:

*Capital social souscrit:*

Le capital social est fixé à EUR 135.000,- (cent trente-cinq mille euros), représenté par 5.400 (cinq mille quatre cents) actions sans désignation de valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

*Transfert du siège:*

Le siège social a en outre été transféré au L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2001.

Pour la Société  
Signature

(42274/210/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

**CONSORTIUM DE DEVELOPPEMENT, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 60.537.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(42275/210/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

**COMPULEX - HOLDING A.G., Aktiengesellschaft.**

Im Jahre zweitausend, am einunddreissigsten August, am Gesellschaftssitz in Bascharage, sind zur ausserordentlichen Generalversammlung erschienen, die Aktionäre der Gesellschaft COMPULEX - HOLDING A.G., gegründet laut notariellem Akt vom 29. August 2000 durch den Notar Fernand Unsen mit Amtssitz zu Diekirch:

Die Sitzung ist eröffnet unter der Präsidentschaft von: Herrn Walter Fuchs-Vladu, Kaufmann, wohnhaft in D-65550 Limburg a.d. Lahn, Lerchenweg 1.

Der Präsident bestimmt als Sitzungssekretär: Herrn Lubomir Valent, Ingenieur, wohnhaft in 97401 Banska Bystrica, Slowakei, Kukucinova 5.

Der Präsident benennt als Stimmzähler: Herrn Uwe Helmut Münz, Kaufmann, wohnhaft in D-65558 Kaltenholzhausen, Kirbergerstr. 13.

Da das Büro jetzt vollständig besetzt ist, erklärt und bittet der Präsident folgende Akte zu erfassen:

I. Tagesordnung der Gesellschaft ist folgende:

- Entlassung von Herrn Herbert März als Mitglied und Vorsitzender des Verwaltungsrats.
- Ernennung von neuen Vorsitzenden des Verwaltungsrats.

II. Es wird festgestellt, dass die Aktionäre vollständig erschienen sind, beziehungsweise durch Vollmacht vertreten sind unter Verzicht auf alle Form- und Fristvorschriften. Die erschienenen oder vertretenen Aktionäre beschliessen einstimmig folgende Beschlüsse:

1) Herr Herbert März wird mit heutigem Datum als Mitglied und Vorsitzender des Verwaltungsrats entlassen und Ihm wird voller Entlast erteilt für seine bisherige Tätigkeit.

2) Zu neuen Vorsitzenden des Verwaltungsrats werden mit heutigem Datum für die Dauer von 6 Jahren ernannt:

- Herr Walter Fuchs-Vladu, Kaufmann, wohnhaft in D-65550 Limburg, Lerchenweg 1.
- Herr Lubomir Valent, Ingenieur, wohnhaft in 97401 Banska Bystrica, Slowakei, Kucinova 5.

3) Die Gesellschaft wird ab heutigem Datum vertreten durch die gemeinsame Unterschrift der beiden Vorsitzenden des Verwaltungsrats.

Weitere Beschlüsse wurden nicht gefasst.

Bascharage, den 31. August 2000.

Unterschrift / Unterschrift / Unterschrift  
der Präsident / der Sekretär / der Stimmzähler

Enregistré à Clervaux, le 20 avril 2001, vol. 209, fol. 55, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): R. Schmit.*

(42268/703/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**ED S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 48.716.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 6, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ED S.A.*

E. Chaltin

(42298/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**ED S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 48.716.

*Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle du 6 juin 2001*

Par décision de l'Assemblée Générale du 6 juin 2001, les mandats des directeurs MM Dionisius Bax, Pierre Martinet et Siegfried Maron ainsi que le commissaire aux comptes M. J. Peter Kilcoyne, sont renouvelés pour une période d'un an. Tous les mandats viennent à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2002.

*Pour la Société*

P. Martinet

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 6, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42299/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**CONNEXION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Bech-Kleinmacher.

R. C. Luxembourg B 45.040.

Les comptes annuels au 31 décembre 1993, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 7, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2001.

Signature.

(42270/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**CONNEXION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Bech-Kleinmacher.

R. C. Luxembourg B 45.040.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 7, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2001.

Signature.

(42271/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**CONNEXION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Bech-Kleinmacher.

R. C. Luxembourg B 45.040.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 7, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2001.

Signature.

(42272/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**CONNEXION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Bech-Kleinmacher.

R. C. Luxembourg B 45.040.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 7, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2001.

Signature.

(42273/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**GTN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1342 Luxembourg, 42, rue de Clausen.

R. C. Luxembourg B 82.271.

In the year two thousand, on the twenty-first of June.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the company established in Luxembourg under the denomination of GTN HOLDING S.A., R.C. B N° 82 271, with its principal office in Luxembourg, organized as a 'société anonyme' pursuant to a deed of the undersigned notary, dated May 29, 2001, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting begins at four-thirty p.m., Mr Marc Prospert, maître en droit, residing at Bertrange, being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Frank Stolz-Page, employee privée, residing at Mamer.

The meeting elects as scrutineer Mr Raymond Thill, maître en droit, residing in Luxembourg.

The Chairman then states that:

I.- It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the one thousand (1,000) shares having a par value of one hundred (100.-) US dollars each, representing the total capital of one hundred thousand (100,000.-) US dollars are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notices, all the shareholders represented at the meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the proxyholder of the shareholders all represented at the meeting, shall remain attached to the present deed together with the proxies and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II.- The agenda of the meeting is worded as follows:

1. Division of the share capital into 660 ordinary Class A shares (with voting right) having a par value of 100.- US dollars each and 340 ordinary Class B preferential shares (without voting right, but with a right to a preferential dividend of 10%) having a par value of 100.- US dollars each.

2. Subsequent amendment of Articles 3, 4, paragraph 1, and 12 of the Company's Articles of Incorporation.

3. Creation of a pre-emption right and subsequent insertion of a new article 5 of the Company's Articles of Incorporation.

4. Subsequent renumbering of the Company's Articles of Incorporation.

5. Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passed, after deliberation, the following resolution by unanimous vote:

*First resolution*

The share capital of the Company is divided into 660 ordinary Class A shares (with voting right) having a par value of 100.- US dollars each and 340 ordinary Class B preferential shares (without voting right, but with a right to a preferential dividend of 10%) having a par value of 100.- US dollars each.

The Board of Directors is intrusted to distribute the precited 660 ordinary Class A shares and 340 ordinary Class B preferential shares between the existing shareholders.

*Second resolution*

As a consequence of the preceding resolution Articles 3, 4, paragraph 1 and 12 of the Company's Articles of Incorporation are amended to read henceforth as follows:

'**Art. 3.** The corporate capital is set at one hundred thousand (100,000.-) US dollars (USD), divided into 660 ordinary Class A shares with voting right and 340 ordinary Class B preferential shares without voting right having a par value of one hundred (100.-) US dollars (USD) each.'

'**Article 4.** The shares shall all be registered shares.'

'**Article 12.** Under the provisions set forth in Article 72-2 of the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended, the Board of Directors is authorized to distribute interim dividends.

The holders of the preferential Class B shares shall be entitled to receive, out of the profits of the Company available for distribution in respect of each financial year, a dividend of 10%, any other dividend being excluded.

*Third resolution*

The General Meeting resolves to create a pre-emption right and to insert subsequently a new article 5 of the Company's Articles of Incorporation having the following wording:

'**Art. 5.** The transfer of shares of the Company is subject to the following requirements:

The shareholder who wishes to transfer all or part of his shares (the 'transferor') has to inform the Board of Directors by registered letter of his intention to transfer shares (the 'transfer notice'). The transferor has to indicate in the transfer notice the number of the shares for which the transfer is requested, the surname, name, profession and the residence of the proposed transferee(s).

Within fifteen days after the receipt of the transfer notice the Board of Directors shall approve the transfer or, in due case, serve by registered letter a copy of that transfer notice to the shareholders other than the transferor.

The other shareholders shall then have a pre-emption right to purchase the shares for which the transfer is requested. This right is exercised in proportion of the shares owned by each such other shareholders. The non-exercise of the pre-emption right, in whole or in part, by one shareholder increases the pre-emption right of the other shareholders. Under no circumstances can the shares be divided; if the amount of shares to be transferred is not exactly proportional to the amount of shares for which the option can be exercised, the shares in excess are, failing agreement, allotted by drawing lots under the responsibility of the Board of Directors.

The shareholder who intends to exercise his pre-emption right has to inform the Board of Directors by registered letter within thirty days after receipt of the transfer notice sent pursuant to the provisions of paragraph three of this Article, failing which his pre-emption right is forfeited. For the exercise of the pre-emption right deriving from the increase of the shareholders' pre-emption rights pursuant to the provisions of the third sentence of paragraph four of this article, the shareholders will benefit from an additional delay of one month which will start at the end of the thirty days period indicated in the first sentence of this paragraph.

The shareholders who exercise their pre-emption right may acquire the shares at the purchase price indicated in the transfer notice. Any dispute as to whether the purchase price representing the fair value which is not resolved by mutual agreement in writing, shall no later than thirty days after the occurrence of such dispute, be referred to an independent auditor appointed by the Board of Directors of the Company. The independent auditor's fees shall be shared amongst transferor and transferee(s). The determination of the purchase price by the independent auditor shall be final and without any recourse.

The pre-emption right can be exercised for all or part of the shares for which the transfer is requested. Within two months after receipt of the transfer notice sent pursuant to the provisions of paragraph two of this Article, the Board of Directors has to approve or to refuse the transfer of shares. If the Board of Directors does neither approve nor refuse the transfer of shares within this delay of two months, the transfer of shares is deemed approved. If the Board of Directors refuses the transfer of shares, the Board within a delay of six months, starting as of the date of its refusal, has to find a purchaser for the offered shares or has to have the shares repurchased by the Company in accordance

with the provisions of the Law. In the latter case, the Company will not be entitled to sell those shares repurchased without respecting the pre-emption right of the shareholders.

If the Board of Directors does not find a purchaser or if the Company does not repurchase the offered shares within this delay, the transfer of shares is deemed approved.'

*Fourth resolution*

As a consequence of the preceding resolution the former Articles of Incorporation numbered 5 to 13 are renumbered 5 to 14.

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at five p.m.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille un, le vingt et un juin.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de GTN HOLDING S.A., R.C. B N° 82.271, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 29 mai 2001, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte à seize heures trente sous la présidence de Monsieur Marc Prospert, maître en droit, demeurant à Bertrange.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, demeurant à Mamer.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) dollars US chacune, représentant l'intégralité du capital social de cent mille (100.000,-) dollars US sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Division du capital social en 660 actions ordinaires de Classe A (avec droit de vote) d'une valeur nominale de 100,- dollars US chacune et 340 actions ordinaires de Classe B préférentielles (sans droit de vote, mais ayant droit à un dividende préférentiel de 10%) d'une valeur nominale de 100,- dollars US chacune.

2. Modification subséquente des articles 3, 4, alinéa premier, et 12 des statuts de la Société.

3. Création d'un droit de préemption et insertion subséquente d'un nouvel article 5 dans les statuts de la Société.

4. Renumerotation subséquente des articles des statuts de la Société.

5. Divers.

*Première résolution*

Le capital social est divisé en 660 actions ordinaires de Classe A (avec droit de vote) d'une valeur nominale de 100,- dollars US chacune et 340 actions ordinaires de Classe B préférentielles (sans droit de vote, mais ayant droit à un dividende préférentiel de 10%) d'une valeur nominale de 100,- dollars US chacune.

Le Conseil d'Administration est chargé de répartir ces 660 actions ordinaires de Classe A et 340 actions ordinaires de Classe B entre les actionnaires actuels.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, les articles 3, 4, alinéa premier, et 12 des statuts de la Société sont modifiés pour avoir désormais la teneur suivante:

'**Art. 3.** Le capital social est fixé à cent mille (100.000,-) dollars US (USD), divisé en six cent soixante actions ordinaires de Classe A avec droit de vote et 340 actions ordinaires de Classe B sans droit de vote d'une valeur nominale de mille (100,-) dollars US (USD) chacune.'

'**Art. 4.** Les actions sont toutes nominatives.'

'**Art. 12.** Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Les détenteurs d'actions B ont le droit de recevoir des profits annuels distribuables de la Société un dividende de 10%, à l'exclusion de tout autre dividende.'

*Troisième résolution*

L'Assemblée Générale décide de créer un droit de préemption et d'insérer en conséquence un nouvel article 5 dans les statuts de la Société ayant la teneur suivante:

**Art. 5.** La cession des actions de la Société est soumise aux conditions suivantes:

L'actionnaire qui veut céder tout ou partie de ses actions (le 'cédant') doit en informer le Conseil d'Administration par lettre recommandée de son intention de céder des parts ('l'avis de cession'). Le cédant est tenu d'indiquer dans l'avis de cession le nombre des actions dont la cession est demandée, les prénoms, nom, profession et domicile du (des) cessionnaire(s) proposé(s).

Dans les quinze jours de la réception de l'avis de cession le Conseil d'Administration approuvera la cession ou bien, le cas échéant, transmettra la copie de l'avis de cession aux actionnaires autres que le cédant par lettre recommandée.

Les autres actionnaires auront alors un droit de préemption pour l'achat des actions dont la cession est proposée. Ce droit s'exerce proportionnellement au nombre d'actions possédées par chacun de ces actionnaires. Le non-exercice, total ou partiel, par un actionnaire de son droit de préemption accroît celui des autres. En aucun cas les actions ne peuvent être fractionnées; si le nombre des actions à céder n'est pas exactement proportionnel au nombre des actions pour lesquelles s'exerce le droit de préemption, les actions en excédent sont, à défaut d'accord, attribuées par la voie du sort et sous la responsabilité du Conseil d'Administration.

L'actionnaire qui entend exercer son droit de préemption doit en informer le Conseil d'Administration par lettre recommandée endéans les trente jours de la réception de l'avis de cession envoyé conformément aux dispositions du troisième paragraphe de cet article, faute de quoi il est déchu de son droit de préemption. Pour l'exercice des droits procédant de l'accroissement des droits de préemption des actionnaires suivant les dispositions de la troisième phrase du quatrième paragraphe de cet article, les actionnaires jouiront d'un délai supplémentaire d'un mois commençant à courir à l'expiration du délai de trente jours indiqué dans la première phrase de ce paragraphe.

Les actionnaires exerçant leur droit de préemption pourront acquérir les actions au prix indiqué dans l'avis de cession. Toute contestation relative à la juste valeur du prix d'achat et n'ayant pas été résolue par accord écrit mutuel entre actionnaires sera, dans un délai maximum de trente jours après la survenance de cette contestation, soumise à un réviseur d'entreprises indépendant nommé par le Conseil d'Administration de la Société. Les honoraires du réviseur d'entreprises indépendant seront partagés entre le cédant et le(s) cessionnaire(s). La détermination du prix d'achat par le réviseur d'entreprises indépendant sera définitive et sans recours.

Le droit de préemption pourra porter sur tout ou partie seulement des actions faisant l'objet de la demande de cession. Dans un délai de deux mois à partir de la réception de l'avis de cession indiqué au deuxième paragraphe de cet article, le Conseil d'Administration doit approuver ou refuser le transfert des actions. Si le conseil d'administration ni approuve ni refuse le transfert des actions dans ce délai de deux mois, le transfert des actions est considéré comme approuvé. Si le Conseil d'Administration refuse le transfert des actions, le Conseil doit, dans un délai d'un mois commençant à la date de son refus, trouver un acheteur pour les actions offertes ou doit faire racheter les actions par la société en conformité avec les dispositions de la loi. Dans ce dernier cas, la Société ne sera pas en droit de vendre ces actions rachetées sans respecter le droit de préemption des actionnaires. Si le Conseil d'Administration ne trouve pas un acheteur ou si la Société ne rachète pas les actions offertes dans ce délai, le transfert des actions est considéré comme approuvé.

#### *Quatrième résolution*

Suite à la résolution qui précède les anciens articles 5 à 13 des statuts sont renumérotés 5 à 14.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à dix-sept heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Prospert, F. Stolz-Page, R. Thill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2001, vol. 9CS, fol. 59, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2001.

A. Schwachtgen.

(42335/230/196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

#### **GTN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1342 Luxembourg, 42, rue de Clausen.

R. C. Luxembourg B 82.271.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 723 du 21 juin 2001 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(42336/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

**COMPUMASTER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 65.278.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire (sous seing privé) du 11 juin 2001*

1) En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'Assemblée décide de changer le capital social de la société de LUF 1.800.000,- en EUR 44.620,83, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

2) L'Assemblée décide la suppression de toute référence à la valeur nominale des 1.800 actions de la société et la modification des 1.800 actions de la Société en 1.800 actions sans valeur nominale.

3) L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à quarante-quatre mille six cent vingt virgule quatre-vingt-trois euros (EUR 44.620,83), représenté par mille huit cents (1.800) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblée générales.»

Pour extrait sincère et conforme

COMPUMASTER INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42269/545/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

**FRANKFURTER VOLKSBANK**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 36, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 42.026.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2001, vol. 554, fol. 66, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2001.

Signature.

(42325/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

**FRANKFURTER VOLKSBANK**

Gesellschaftssitz: L-1840 Luxembourg, 36, boulevard Joseph II.

H. R. Luxemburg B 42.026.

Eingetragene Genossenschaft deutschen Rechts gemäss Statut vom 18. Juni 1990.

*Hinterlegung des Jahresabschlusses für das Geschäftsjahr 2000 gem. Art. 113 des Gesetzes vom 17. Juni 1992*

Sitz der Genossenschaft: D-60313 Frankfurt am Main, Börsenstrasse 1.

Sitz der Niederlassung: L-1840 Luxembourg, 36, boulevard Joseph II.

Die Genossenschaft ist eingetragen im Genossenschaftsregister des Amtsgerichtes Frankfurt am Main unter Nr. 630, die Niederlassung Luxembourg der Genossenschaft im Handels- und Firmenregister von Luxemburg in Sektion B unter Nummer 42.026.

Die Niederlassung wurde errichtet nach Genehmigung Nr. 284/92 vom 25. November 1992. Das Statut der Genossenschaft wurde im Mémorial C N° 11 vom 8. Januar 1993 veröffentlicht.

Geschäftsführer der FRANKFURTER VOLKSBANK eG. Niederlassung Luxembourg:

- Herr Theodor Kamp, Generalbevollmächtigter, Luxemburg.

Abwesenheitsvertreter für Herrn Kamp:

- Herr Rolf Gläsner, Abteilungsdirektor, Luxemburg.

Der Jahresabschluss 2000 der FRANKFURTER VOLKSBANK eG, festgestellt durch die Vertreterversammlung am 6. Juni 2001, ist in Form des Geschäftsberichtes beigefügt.

**GEWINNVERWENDUNG**

Die Vertreterversammlung vom 6. Juni 2001 hat dem Vorschlag des Vorstandes zur Verwendung des Jahresgewinnes, wie im Geschäftsbericht abgedruckt, zugestimmt.

Luxemburg, den 22. Juni 2001.

Unterschriften.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2001, vol. 554, fol. 66, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42326/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.



**COTRIMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 38.289.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal sous seing privé en date du 25 avril 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2001, vol. 554, fol. 26, case 10, que suite à une décision de l'assemblée générale des actionnaires et dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, la devise d'expression du capital social a été convertie de francs luxembourgeois en euros avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2001, et que la rubrique capital a désormais la teneur suivante:

*Capital social souscrit:*

Le capital social est fixé à la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euros), représenté par 1.250 (mille deux cent cinquante) actions sans désignation de valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

*Transfert du siège:*

Le siège social a en outre été transféré au L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2001.

*Pour la Société*

Signature

(42280/210/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**COTRIMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 38.289.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(42281/210/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**CPR UNIVERSE, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 25.553.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2001.

(42282/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**CPR UNIVERSE, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 25.553.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2001*

En date du 22 mai 2001, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2000;
- d'acter la démission de M. Jacques Bruxer en date du 18 avril 2001;
- de nommer M. Philippe Donzel en qualité de nouveau Administrateur pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires en 2002;
- de renouveler les mandats de Monsieur Anton Brender, CPR GESTION S.A. représenté par Monsieur Christian Debois, Monsieur Jean-François Griveaud, en qualité d'Administrateur de la SICAV pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2002;
- de renouveler le mandat de DELOITTE & TOUCHE LUXEMBOURG S.A. en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2002.

Luxembourg, le 26 juin 2001.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1. — Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42283/005/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**CRETE INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 29.717.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 4, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2001.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(42286/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**CRETE INVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 29.717.

*Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire  
tenue de manière extraordinairement du 24 janvier 2001*

Le renouvellement rétroactivement depuis le 14 mai 1999 des mandats de Messieurs Photos Yiannakias, Renos Michelides et Joseph Mayor en tant qu'administrateurs est accepté. Les mandats arriveront à échéance lors de l'assemblée générale de 2004.

Le renouvellement rétroactivement depuis le 14 mai 1999 du mandat de la société WOOD, APPLETON, OLIVER & CO S.A. en tant que Commissaire aux comptes est accepté. Le mandat arrivera à échéance lors de l'assemblée générale de 2004.

Pour extrait

P. Yiannakias

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 4, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42287/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**DIVERSIFIED SECURITIES FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 57.138.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 98, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

*Pour DIVERSIFIED SECURITIES FUND*

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

(42294/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**DIVERSIFIED SECURITIES FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 57.138.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Statutaire du 7 juin 2001*

- Messieurs Etienne Verwilghen, Bernard M. Basecqz, Daniel Van Hove, Jean-Yves Mary et Philippe Auquier sont réélus comme Administrateurs pour un nouveau terme d'un an expirant à l'Assemblée Générale Statutaire de 2002.

- DELOITTE & TOUCHE, Luxembourg, est réélue comme Réviseur d'Entreprises agréé jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2002.

Extrait certifié sincère et conforme

*Pour DIVERSIFIED SECURITIES FUND*

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 98, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42295/526/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**DARIER HENTSCH FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG), Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 71.689.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2001.

(42288/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

**DARIER HENTSCH FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG), Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 71.689.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 janvier 2001*

En date du 25 janvier 2001, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé:

- de tenir exceptionnellement l'assemblée annuelle prévue statutairement pour le dernier jour du mois de mars, le 25 janvier 2001, et de vider complètement, en ce jour du 25 janvier 2001, l'ordre du jour de l'assemblée annuelle;
- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2000, après affectation de 12.500 EUR à la réserve légale et distribution d'un dividende réparti comme suit: CHF 1.200.000, EUR 5.000.000, USD 750.000, le taux de conversion applicable étant le 29 janvier 2001;
- de prendre acte de la démission de M. Raymond Heche en date du 31 mars 2000, et de ratifier la cooptation, intervenue le 31 mars 2000, de M. Barthélemy Helg, en remplacement de M. Raymond Heche démissionnaire;
- de renouveler les mandats de MM. Barthélemy Helg, Jacques Rossier, Rudolph Schwegler et Thierry Logier en qualité d'Administrateurs de la société pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2002;
- de renouveler le mandat de KPMG AUDIT en qualité de Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2002.

Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42289/005/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

**ELACO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 12.996.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 2 mai 2001, les mandats des administrateurs MM. Guy Baumann, Jean Bodoni et Guy Kettmann ainsi que celui du commissaire aux comptes Mme Marie-Claire Zehren, ont été renouvelés pour la durée d'un an, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2002.

Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

MM Guy Baumann, Attaché de direction, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, Jean Bodoni, Ingénieur commercial, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, Guy Kettmann, Attaché de direction, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Le Commissaire aux comptes est Mme Marie-Claire Zehren, Employée de banque, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Par décision de la même assemblée générale extraordinaire et avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001, le capital social de la société a été converti de LUF 3.000.000,- en EUR 74.358,06 et a été augmenté à EUR 75.000,- par incorporation d'un montant de EUR 631,94 à prélever sur les résultats reportés au 31 décembre 2000. Le capital social est dorénavant fixé à EUR 75.000,- (soixante-quinze mille euros), divisé en 3.000 (trois mille) actions de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, entièrement libérées.

Luxembourg, le 2 juillet 2001.

*Pour ELACO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding*

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 5, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42302/006/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

**DH GLOBAL INVESTMENT, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 71.570.

Le bilan au 30 septembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2001.

(42291/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**DH GLOBAL INVESTMENT, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 71.570.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 janvier 2001*

En date du 25 janvier 2001, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2000;
- de prendre acte de la démission de M. Pierre Darier en date du 22 septembre 1999, et de ratifier la cooptation, intervenue le 22 septembre 1999, de M. Jacques Rossier en remplacement de M. Pierre Darier démissionnaire;
- de prendre acte de la démission de M. Raymond Heche en date du 31 mars 2000 et de ratifier la cooptation, intervenue le 31 mars 2000, de M. Barthélemy Helg en remplacement de M. Raymond Heche démissionnaire;
- de renouveler les mandats de MM. Benedict Hentsch, Barthélemy Helg, Jacques Rossier et Jacques Elvinger en qualité d'Administrateurs de la SICAV pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2002;
- de renouveler le mandat de KPMG AUDIT en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2002.

Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42292/005/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**EUROPEAN SMALLER COMPANIES FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 20.093.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2001.

(42312/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**EUROPEAN SMALLER COMPANIES FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 20.093.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 2001*

En date du 24 avril 2001, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2000;
- de renouveler les mandats de Sir Lord Ezra, Mr Jean-Luc Schilling, Mr Arnaud Dubois, en qualité d'Administrateurs de la SICAV pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2002;
- de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2002.

Luxembourg, le 19 juin 2001.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42313/005/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**EASTFINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 61.304.

## EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 26 juin 2001 a décidé de nommer un administrateur supplémentaire, Madame Andrea Dany, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, portant ainsi le nombre des administrateurs à quatre.

Son mandat prendra fin au plus tard à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social de l'an 2003.

Pour extrait conforme

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2001, vol. 554, fol. 91, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42297/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**E.M.R. EQUIPEMENT MEDICAL RADIOLOGIQUE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg 66.870.

## EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 3 juillet a décidé de nommer deux administrateurs supplémentaires. Madame Nicole Thommes et Madame Andrea Dany, toutes les deux domiciliées professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg portant ainsi le nombre des administrateurs à cinq.

Leur mandat prendra fin avec celui des administrateurs en place à l'issue de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'exercice de l'an 2003.

Pour extrait conforme

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 9, case 11. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42304/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**IFI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 52.004.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 6, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour IFI INTERNATIONAL S.A. (IFINT)*

E. Chaltin

(42344/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**IFI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 52.004.

*Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle du 6 juin 2001*

Par décision de l'Assemblée Générale du 6 juin 2001 les mandats des directeurs MM Tom Loesch, Pierre Martinet et Siegfried Maron ainsi que le commissaire aux comptes M.-J. Peter Kilcoyne, sont renouvelés pour une période d'un an. Tous les mandats viennent à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2002.

*Pour la Société*

P. Martinet

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 6, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42345/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**EFFICIENCY GLOBAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 71.465.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2001.

(42300/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**EFFICIENCY GLOBAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 71.465.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2001*

En date du 20 juin 2001, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2000;
- d'accepter la démission de Monsieur Mr Georg Lasch;
- de réélire Mr Romano Binotto and Mr Antoine Gilson De Rouvieux comme administrateurs jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire en 2002;
- d'élire Madame Francesca De Bartolomeo comme administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire en 2002;
- de renouveler le mandat de DELOITTE & TOUCHE LUXEMBOURG S.A. en qualité de Réviseur d'Entreprises jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2002.

Luxembourg, le 21 juin 2001.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42301/005/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**ESEDERA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 70.767.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 26 juin 2001 a pris acte de la démission du commissaire aux comptes à partir de l'exercice 2000.

La société CeDerLux-Services, S.à r.l., avec siège social à 4, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg a été nommée en son remplacement. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Pour extrait conforme

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2001, vol. 554, fol. 91, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42307/693/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**EXOR GROUP, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 6.734.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 6, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour EXOR GROUP, Société Anonyme*

E. Chaltin

(42318/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**ESAF INTERNATIONAL MANAGEMENT, Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 50.293.

*Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of 30 April 2001*

- Marcos Tavares de Almeida Lagoa, José Luis Vasconcellos E. Souza, José Mario Espirito Santo Silva Ricciardi, Fernando Fonseca Cristino, Manuel Leitao Ricciardi, Bernard M. Basecqz and Rafik Fischer are re-elected as Directors for the ensuing year.

- PricewaterhouseCoopers, Luxembourg is re-elected as Statutory Auditor for a new statutory term of one year ending at the Annual General Meeting of 2002.

Certified true extract  
For ESAF INTERNATIONAL MANAGEMENT  
KREDIETRUST LUXEMBOURG  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 98, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42306/526/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**ESAF INTERNATIONAL MANAGEMENT, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 50.293.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 98, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour ESAF INTERNATIONAL MANAGEMENT  
KREDIETRUST LUXEMBOURG  
Signatures

(42306A/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**FINEDUC EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 49.180.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal sous seing privé en date du 7 mai 2001, enregistré à Luxembourg le 14 juin 2001, volume 554, folio 26, case 10, que suite à une décision de l'assemblée générale des actionnaires et dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, la devise d'expression du capital social a été convertie de francs luxembourgeois en euros avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2001, et que la rubrique capital a désormais la teneur suivante:

*Capital social souscrit*

Le capital social est fixé à EUR 44.620,83 (quarante-quatre mille six cent vingt euros et quatre-vingt-trois cents), représenté par 1.800 (mille huit cents) actions sans désignation de valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

*Transfert du siège*

Le siège social a en outre été transféré au L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2001.

Pour la Société  
Signature

(42323/210/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**FINEDUC EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 49.180.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(42324/210/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**ETABLISSEMENTS EDMOND MOLITOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8421 Steinfort, 7A, rue de Hagen.  
R. C. Luxembourg B 17.499.

**DISSOLUTION**

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du six juin deux mille un, numéro 755 du répertoire, enregistré à Esch-sur-Alzette, le treize juin deux mille un, volume 868, folio 96, case 12, que la société à responsabilité limitée ETABLISSEMENTS EDMOND MOLITOR, S.à r.l. avec siège social à L-8421 Steinfort, 7A, rue de Hagen, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du dix-huit avril mille neuf cent quatre-vingt, publié au Mémorial Recueil Spécial C, numéro 152 du 16 juillet 1980, au capital de cinq cent mille francs (500.000,-) a été dissoute en date du six décembre deux mille et entrera en liquidation à compter du 31 décembre 2000.

Les livres et documents de la société dissoute et liquidée ETABLISSEMENTS EDMOND MOLITOR, S.à r.l. resteront déposés et seront conservés pendant cinq ans au siège social de la prédite société moins en la demeure du liquidateur, Monsieur Edmond Molitor, à Steinfort, 7A, rue de Hagen.

Esch-sur-Alzette, le 6 juin 2001.

Pour copie conforme

N. Muller

Le Notaire

(42308/224/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

**EUROBUREAU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 13.027.

*Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le jeudi 31 mai 2001*

*Résolutions*

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire, l'assemblée approuve à l'unanimité:

- 1) Démission de Monsieur Willy Schanen en tant qu'administrateur.
- 2) Prolongation de son mandat comme administrateur-délégué de Monsieur Dino Totaro pour une période de six ans.
- 3) Prolongation de son mandat comme administrateur de Monsieur John Oesch pour une période de six ans.
- 4) Nomination de Mademoiselle Martine Kieffer comme administrateur pour une période de six ans.
- 5) Prolongation de son mandat comme commissaire aux comptes de la FIDUCIAIRE GEFCO S.A., 50, route de Bettembourg, L-5811 Fentange pour une période de six ans.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée après lecture du procès-verbal qui est signé par le président, le secrétaire et le scrutateur.

*Le président / Le secrétaire / Le scrutateur*

Signature / Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2001, vol. 554, fol. 54, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42309/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

**GIACOMELLI SPORT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 4, rue du Marché-aux-Herbes.  
R. C. Luxembourg B 60.546.

**EXTRAIT**

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 22 juin 2001 a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. L'assemblée prend acte de la démission du Commissaire aux comptes en personne de la société HLB AUDIT A.G., avec siège social à Zurich, Suisse et nomme en son remplacement la société DELOITTE & TOUCHE S.A., avec siège social à Luxembourg à partir de l'exercice 2000;
2. Par votes spéciaux, décharge pleine et entière est accordée au commissaire aux comptes sortant.

Pour extrait conforme

GIACOMELLI SPORT INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2001, vol. 554, fol. 91, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42329/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.



**EUROPEAN QUALITY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 74.921.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2001.

(42310/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**EUROPEAN QUALITY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 74.921.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2001*

En date du 16 mai 2001, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2000;
- de renouveler les mandats de M. Carl Bernadotte, M. Ulf Buhne, M. Robert Jan Dekker, M. Antoine Gilson De Rouvieux, et M. Lawrence C. Chapin en qualité d'Administrateur de la SICAV pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2002;
- d'acter la démission de M. Georg Lasch en date du 21 mars 2001 et la cooptation de M. Marc Wenda en remplacement le 16 avril 2001;
- de nommer M. Marc Wenda en qualité de nouveau Administrateur pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires en 2002;
- de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2002.

Luxembourg, le 14 juin 2001.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42311/005/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**INDOCAM ASIAN GROWTH MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 51.367.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2001.

(42349/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**INDOCAM ASIAN GROWTH MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 51.367.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Annuelle du 6 juin 2001*

En date du 6 juin 2001 l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2000,
- de reconduire les mandats de MM. Ian Mc Evatt, Thierry Mequillet et Antoine Gilson de Rouvieux en qualité d'Administrateurs pour une durée d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2002,
- de reconduire le mandat de PricewaterhouseCoopers Luxembourg en qualité de Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2002.

Luxembourg, le 14 juin 2001.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42350/005/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**EXATIS FINANCIAL ADVISER EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 64.152.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2001*

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Luxembourg, le 17 mai 2001.

(42316/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

**EXATIS FINANCIAL ADVISER EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 64.152.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2001*

En date du 17 mai 2001, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- d'affecter le résultat comme suit:

- bénéfice de l'exercice . . . . .	2.282.584,- EUR
- à distribuer. . . . .	2.200.000,- EUR
- à reporter . . . . .	82.584,- EUR

- de ratifier la cooptation de M. Laurent Facque, en remplacement de M. Alain Dromer démissionnaire et de nommer M. Laurent Facque en qualité d'administrateur, pour une durée d'un an expirant à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001,

- de reconduire les mandats d'Administrateurs de Mme Isabelle Motte et de M. Philippe Alter pour une durée d'un an expirant à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001,

- de reconduire le mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de Commissaire aux Comptes, pour une durée d'un an expirant à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 17 mai 2001.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42317/005/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

**GIMMICKS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

L'an deux mille un, le premier juin.

Par-devant Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

La société anonyme holding dénommée MAHEK FINANCE S.A. avec siège social à L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon,

constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire Robert Elter, alors de résidence à Luxembourg, en date du 03 décembre 1974, publié au Mémorial, Recueil Spécial C des Sociétés et Associations, numéro 15, du 27 janvier 1975;

modifiée en vertu d'un acte reçu par le prédit notaire Robert Elter, en date du 22 décembre 1975, publié au Mémorial, Recueil Spécial C des Sociétés et Associations, numéro 59, du 25 mars 1976;

modifiée en vertu d'un acte reçu par le prédit instrumentaire, en date du 22 janvier 1979, publié au Mémorial, Recueil Spécial C des Sociétés et Associations, numéro 117, du 26 mai 1979;

modifiée en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 18 août 1992 (nomination des administrateurs et du commissaire aux comptes), publié au Mémorial, Recueil spécial C des sociétés et Associations, numéro 570, du 04 décembre 1992.

et modifiée en vertu d'un acte reçu par le notaire instrumentaire en date de ce jour et avant les présentes, numéro 746 de son répertoire et qui sera formalisé en temps de droit.

ici représentée par Monsieur Ardito Toson, agent d'affaires, demeurant à Luxembourg, agissant comme administrateur de la prédite société, fonction à laquelle il a été nommé par décision de l'assemblée générale extraordinaire, prise ce même jour;

non présent ici représenté par Monsieur Fouad Ghozali, économiste, demeurant à Mamer, en vertu d'une procuration sous seing privé, en date à Strassen, du 21 février 2001,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte, avec lequel elle sera formalisée

Lequel comparant déclare être associé et propriétaire, des cinq cents parts sociales (500) de la société à responsabilité limitée dénommée GIMMICK, S.à r.l. avec siège social à L-1750 Luxembourg, 82, Avenue Victor Hugo, constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 2 mars 1999, publié au Mémorial, Recueil Spécial C des Sociétés et Associations, numéro 378, du 26 mai 1999 143 du 30 mai 1986.

*Assemblée Générale Extraordinaire*

Le comparant représentant l'intégralité du capital social, se considérant dûment convoqués, s'est réuni en assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- 1.- Transfert du siège social.
- 2.- Augmentation du capital social et conversion du capital social en euros.
- 3.- Et modification de l'article cinq des statuts.

*Première résolution*

L'assemblée de la prédite société décide, à l'unanimité des voix décide de transférer le siège social de Luxembourg à Strassen et de modifier en conséquence l'article quatre des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 4.** Le siège social est établi à Strassen.

(le reste sans changement).

L'adresse du siège social est établi à L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

*Deuxième résolution*

L'assemblée de la prédite société décide, à l'unanimité des voix décide, savoir:

a) d'augmenter le capital social à concurrence de la somme en espèces de deux cent quinze francs (215,-) pour le porter de son montant actuel de cinq cent mille francs (500.000,-) à cinq cent mille deux cent quinze francs (500.215), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant;

b) de convertir le capital social actuel de cinq cent mille deux cent quinze francs (500.215,-) en Euros et de donner au capital social une valeur de douze mille quatre cents Euros (EUR 12.400,-) représenté par cent vingt-quatre parts sociales de cent Euros (EUR 100,-) chacune.

*Troisième résolution*

De ce qui précède, l'assemblée décide de donner à l'article cinq des statuts, la teneur suivante:

**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille quatre cents Euros (EUR 12.400,-) représenté par cent vingt quatre parts sociales (124) de cent Euros (EUR 100,-) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites et libérées comme suit:

La société anonyme holding dénommée MAHEK FINANCE S.A., cent vingt-quatre parts sociales. . . . . 124 parts

Total: cent vingt-quatre parts sociales. . . . . 124 parts

Les associés reconnaissent que le capital de douze mille quatre cents Euros (EUR 12.400,-) a été intégralement libéré par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents Euros (EUR 12.400,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de la présente modification des statuts, s'élève approximativement à la somme de trente mille francs.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Toson, N. Muller

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 juin 2001, vol. 868, fol. 94, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): M. Ries.*

Pour copie conforme, délivrée sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 28 juin 2001.

N. Muller.

(42330/224/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

**GIMMICKS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(42331/224/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

**ExxonMobil LUXEMBOURG ET CIE, Société en commandite par actions,  
(anc. Exxon Luxembourg International, Société à responsabilité limitée).**

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.  
R. C. Luxembourg B 72.560.

Les états financiers au 30 novembre 2000 tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 100, case 3 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés près du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ExxonMobil LUXEMBOURG ET CIE*

Signature

(42319/267/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

**FERORLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3450 Dudelange, 38, rue du Commerce.  
R. C. Luxembourg B 76.992.

*Assemblée Générale Extraordinaire du 20 juin 2001*

Ont comparu:

- Monsieur Joao Paulo Ferreira Estima, chauffagiste, demeurant à L-3514 Dudelange, 9, route de Kayl;
- Monsieur Orlando Duarte De Oliveira, chauffagiste, demeurant à L-4833 Rodange, 6, route de Luxembourg.

Les associés représentant l'intégralité du Capital social et se considérant comme dûment convoqués, ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Monsieur Orlando Duarte De Oliveira, préqualifié, déclare céder et transporter par la présente à:

Monsieur Joao Paulo Ferreira Estima, préqualifié et ce acceptant 250 parts sociales au prix de deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (250.000,- LUF),

de la société à responsabilité limitée FERORLUX, S.à r.l., établie et ayant son siège social à 38, rue du Commerce, L-3450 Dudelange, immatriculée au Registre du commerce de Luxembourg sous le numéro B 76.992.

Les parts sociales sont désormais réparties comme suit:

1) Monsieur Joao Paulo Ferreira Estima, préqualifié, demeurant à L-3514 Dudelange, 9, route de Kayl, cinq cents parts sociales . . . . . 500 parts

La société à responsabilité limitée FERORLUX, S.à r.l., déclare accepter expressément la présente cession de parts sociales.

*Deuxième résolution*

Monsieur Orlando Duarte De Oliveira, préqualifié, est déchargé des fonctions de Gérant Administratif, avec effet immédiat.

Fait à Dudelange, le 20 juin 2001.

Signé: O. Duarte De Oliveira, J.-P. Ferreira Estima.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2001, vol. 554, fol. 78, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42320/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

**IBI FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 65.036.

*Extract of the minutes of the Board of Directors' Meeting held by conference call on 3 May 2001*

The Chairman regrets and accepts Mr Michael Matthias Hunziker's resignation. He is momentarily not replaced.

Certified true extract

For IBI FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 98, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42342/526/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

**FIDELITY FUNDS II, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 76.939.

Le bilan au 31 janvier 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2001, vol. 554, fol. 83, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

N. Phillips  
*Company Secretary*

(42321/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**FIDELITY FUNDS II, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-1021 Luxembourg, place de l'Etoile, Kansallis House.  
R. C. Luxembourg B 76.939.

*Extract of the Resolutions of the Annual General Meeting held on 31 May 2001*

Edward C. Johnson 3d, Barry R.-J. Bateman, Glen R. Moreno, David J. Saul, Helmert Frans van den Hoven, Sir Charles Fraser, Jean Hamilius, Frank Mutch and Arno Morenz were elected as Directors and FIDELITY INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A. as Corporate Director of the Company for one year, ending at the Annual General Shareholders Meeting in 2002.

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg were elected as Independent Auditors for one year ending at the Annual General Meeting in 2002.

Luxembourg, 26 June 2001.

FIDELITY FUNDS II, SICAV  
N. Phillips  
*Secretary*

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2001, vol. 554, fol. 83, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42322/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**GREEN WAY ARBITRAGE, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 48.008.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2001.

(42333/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**GREEN WAY ARBITRAGE, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 48.008.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2001*

En date du 20 juin 2001, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2000;
- de renouveler le mandat d'Administrateur de Messieurs Jean-Luc Bianchi, Antoine Gilson de Rouvreur, Jean-Claude Kaltenbach, Luc Martin et Pascal Voisin pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2002;
- de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2002.

Luxembourg, le 20 juin 2001.

Pour extrait sincère et conforme  
*Le Conseil d'Administration*

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42334/005/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**GENERAL CONSULTING 90 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 70.353.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 100, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
(42327/250/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

**GENERAL CONSULTING 90 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 70.353.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 2 juillet 2001 au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé d'approuver la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire nonobstant les dispositions statutaires;

- l'assemblée a décidé d'affecter le résultat de l'exercice clôturant au 31 décembre 2000 comme suit:

Résultats reportés au 31 décembre 2000 . . . . .	18.440,89 EUR
Résultat de l'exercice 2000 . . . . .	8.699,10 EUR
Affectation à la réserve légale . . . . .	434,95 EUR
Solde à reporter . . . . .	26.705,04 EUR

- l'assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs:

SHAPBURG LIMITED,  
QUENON INVESTMENTS LIMITED,  
LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED

ainsi qu'au commissaire aux comptes THEMIS AUDIT LIMITED pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2000;

- l'assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants:

SHAPBURG LIMITED,  
QUENON INVESTMENTS LIMITED,  
LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED

jusqu'à la prochaine assemblée statutaire clôturant les comptes au 31 décembre 2001;

- l'assemblée a décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, THEMIS AUDIT LIMITED, jusqu'à la prochaine assemblée statutaire clôturant les comptes au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 2 juillet 2001.

*Pour GENERAL CONSULTING 90 S.A.*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 100, case 12. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42328/250/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

**HOYA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 39.206.

**RECTIFICATIF**

Veuillez noter que l'assemblée générale ordinaire du 6 avril 2000 (et non l'assemblée du 6 avril 1999 comme mentionné dans notre publication du 4 janvier 2001, déposée en date du 24 janvier 2001) a ratifié la décision du Conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Edward Bruin en remplacement de Monsieur Vincenzo Arnó.

Luxembourg, le 28 juin 2001.

*Pour HOYA S.A.*

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 6, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42338/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

**GRAND LINK NETWORKS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 71.348.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 4, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(42332/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

**HSBC AME (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme,  
(anc. CCF CAPITAL MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.).**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 56.131.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2001*

En date du 17 mai 2001, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- d'affecter le résultat comme suit:

- bénéfice de l'exercice .....	449.593,- EUR
- à distribuer .....	400.000,- EUR
- à reporter .....	49.593,- EUR

- de ratifier la cooptation de M. Christophe de Backer en remplacement de M. Alain Dromer démissionnaire et de nommer M. Christophe de Backer en qualité d'administrateur pour une durée d'un an. Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001,

- de nommer en qualité d'administrateur pour une durée d'un an M. Laurent Facque, en remplacement de M. Daniel de Laender démissionnaire. Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001,

- de reconduire les mandats d'Administrateurs de Mme Isabelle Motte et de M. Philippe Alter pour une durée d'un an. Leur mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001,

- de reconduire le mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an. Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 17 mai 2001.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 555, fol. 3, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42339/005/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

**IMTEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 71.429.

## EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 26 juin 2001 a pris acte de la démission du commissaire aux comptes à partir de l'exercice 2001.

La société CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 4, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg a été nommée en son remplacement. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Pour extrait conforme

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2001, vol. 554, fol. 91, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42348/693/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

**IBERIMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 38.289.

—  
**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal sous seing privé en date du 25 avril 2001, enregistré à Luxembourg le 14 juin 2001, volume 554, folio 26, case 10, que suite à une décision de l'assemblée générale des actionnaires et dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, la devise d'expression du capital social a été convertie de francs luxembourgeois en euros avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2001, et que la rubrique capital a désormais la teneur suivante:

*Capital social souscrit*

Le capital social est fixé à la somme de EUR 12.394,68 (douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros et soixante-huit cents), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 24,79 (vingt-quatre euros et soixante-dix-neuf cents) chacune.

*Transfert du siège*

Le siège social a en outre été transféré au L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2001.

*Pour la Société*

Signature

(42340/211/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**IBERIMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 38.289.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(42341/210/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**IMMOEUROPE, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 37.380.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 98, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

*Pour IMMOEUROPE*

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

(42346/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**IMMOEUROPE, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 37.380.

—  
*Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Statutaire du 25 mai 2001*

Messieurs Javier Irastorza Revuelta, Jorge Rodon Esteve, Marciano-Marcos Laborda, Rafik Fischer et Serge d'Orazio sont réélus comme Administrateurs pour un nouveau terme statutaire d'un an, expirant à l'Assemblée Générale Statutaire de 2002.

Extrait certifié sincère et conforme

*Pour IMMOEUROPE*

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 98, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42347/526/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---



**IFDC INVESTMENT MANAGEMENT CO. S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 74.454.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2001, vol. 554, fol. 90, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un mandataire*

(42343/047/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**INSUTREL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 76, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 37.136.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2001, vol. 555, fol. 8, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Signature.

(42351/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**INSUTREL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 76, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 37.136.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue à Luxembourg le vendredi 8 juin 2001*

L'Assemblée nomme DELOITTE & TOUCHE comme réviseur d'entreprises indépendant. Ce mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2002 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice de 2001.

Pour Publication et Réquisition,

Pour extrait sincère et conforme

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 8, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42352/253/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**KBC LIFE FUND MANAGEMENT, Société Anonyme,  
(anc. KBC LIFE INVEST FUND MANAGEMENT).**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 66.312.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 98, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

*Pour KBC LIFE FUND MANAGEMENT*

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

(42366/526/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**KBC LIFE FUND MANAGEMENT, Société Anonyme,  
(anc. KBC LIFE INVEST FUND MANAGEMENT).**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 66.312.

—  
Les statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(42367/210/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**(I.F.R.), INTERNATIONAL FINANCE & REAL ESTATE, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 69.199.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
(42353/210/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**INTERNATIONAL SPARE PARTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 63, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 65.052.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Clervaux, le 22 juin 2001, vol. 209, fol. 77, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wasserbillig, le 2 juillet 2001.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(42354/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**INVERHOLD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 37.362.

*Résolution*

Le siège de la société a été transféré depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001 à l'adresse suivante: 24, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

*Composition actuelle du Conseil d'Administration*

Monsieur Fernando Garcia Aguirre demeurant à Madrid

Monsieur Edgard Stainier demeurant à Luxembourg

Madame Irène Langer demeurant à Bruxelles.

*Commissaire aux comptes*

SOGECOFI S.A. établie à Luxembourg.

Dans les dispositions de la société, le dernier paragraphe est à rayer, Monsieur Emilio Javier Carrera Rodriguez ayant démissionné de ses fonctions d'Administrateur-délégué.

Fait à Luxembourg, le 2 juillet 2001.

E. Stainier / I. Langer

Administrateur / Administrateur

(42355/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**KBC LIFE FUND MANAGEMENT, Société Anonyme,  
(anc. KBC LIFE INVEST FUND MANAGEMENT).**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 66.312.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Statutaire tenue au siège social le 21 mars 2001*

- ERNST & YOUNG sont nommés comme Commissaire aux Comptes en remplacement de KPMG AUDIT, pour un terme de 3 ans jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2004, et ceci sous réserve de l'accord de la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Extrait certifié sincère et conforme

Pour KBC LIFE FUND MANAGEMENT

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 98, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42377/526/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**INVESCO GT EUROPE MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 21.109.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2001, vol. 554, fol. 86, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2001.

Pour *INVESCO GT EUROPE MANAGEMENT S.A., Société Anonyme*

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signature / Signature

(42356/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**IPF CONSEIL, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 28.589.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 98, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour *IPF CONSEIL*

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

(42357/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**KB LUX BOND FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 27.666.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 98, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour *KB LUX BOND FUND*

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

(42368/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**KB LUX BOND FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 27.666.

*Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Statutaire du 11 mai 2001*

- les dividendes intérimaires payés en mars 2001 sont déclarés comme définitifs et finaux;  
- la cooptation du 12 février 2001 de Monsieur Wolfgang Traindl en remplacement de Monsieur Wolfgang Dorten est ratifiée.

- Messieurs Etienne Verwilghen, Bernard M. Basecqz, Daniel Van Hove, Antoine d'Hondt, Philippe Auquier et Wolfgang Traindl sont réélus comme Administrateurs pour un nouveau terme d'un an expirant à l'Assemblée Générale Statutaire de 2002.

- DELOITTE & TOUCHE, Luxembourg est réélue comme Réviseur d'Entreprises agréé jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2002.

Extrait certifié sincère et conforme

Pour *KB LUX BOND FUND*

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 98, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42369/526/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**IT-INVESTMENT NORTHERN EUROPE HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 72.972.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal sous seing privé en date du 7 juin 2001, enregistré à Luxembourg le 14 juin 2001, volume 554, folio 26, case 10, que suite à une décision de l'assemblée générale des actionnaires et dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, la devise d'expression du capital social a été convertie de francs luxembourgeois en euros avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2001, et que la rubrique capital a désormais la teneur suivante:

*Capital social souscrit*

Le capital social est fixé à EUR 74.368,- (soixante-quatorze mille trois cent soixante-huit euros), représenté par 3.000 (trois mille) actions sans désignation de valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

*Transfert du siège*

Le siège social a en outre été transféré au L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2001.

*Pour la Société*

Signature

(42358/210/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**IT-INVESTMENT NORTHERN EUROPE HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 72.972.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(42359/210/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**J.B. INVESTMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 38.918.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 4, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(42361/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**J.B. INVESTMENT COMPANY, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 38.918.

—  
*Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2001*

Par vote spécial, l'Assemblée Générale Ordinaire donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction pendant la durée de leur mandat.

L'Assemblée Générale Ordinaire accepte la démission de WOOD, APPLETON, OLIVER & CO S.A. en tant que commissaire aux comptes avec effet au 2 mai 2001.

Par vote spécial, l'assemblée générale ordinaire donne décharge au commissaire aux comptes pour l'exercice de son mandat jusqu'au 2 mai 2001.

L'Assemblée Générale Ordinaire accepte la nomination de la société WOOD, APPLETON, OLIVER EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l., en tant que commissaire aux comptes à partir du 2 mai 2001.

Le mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2002.

Pour extrait

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 4, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42362/587/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**J 77 S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 60.938.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 6, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

*Pour J 77 S.A., Société Anonyme Holding*

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

A. Galassi / M.-J. Reyter

(42360/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**JUSTINIANO HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 33.731.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 6, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

*Pour JUSTINIANO HOLDING, société anonyme holding*

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(42364/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**KB LUX-LUXINVEST, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 55.713.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 98, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

*Pour KB LUX-LUXINVEST*

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

(42375/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**KB LUX-LUXINVEST, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 55.713.

*Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Statutaire du 11 mai 2001*

- un dividende annuel de EUR 18,- est payé le 29 mai 2001 aux actionnaires enregistrés au 14 mai 2001 sur présentation du coupon N° 4. La date ex-dividende est fixée au 15 mai 2001. Un montant correspondant au dividende susmentionné est capitalisé au profit des actions B (capitalisation).

- Messieurs Etienne Verwilghen, Bernard M. Basecqz, Daniel Van Hove, Rafik Fischer et Philippe Auquier sont réélus comme Administrateurs pour un nouveau terme d'un an expirant à l'Assemblée Générale Statutaire de 2002.

- DELOITTE & TOUCHE, Luxembourg, est réélue comme Réviseur d'Entreprises agréé jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2002.

Extrait certifié sincère et conforme

*Pour KB LUX-LUXINVEST*

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 98, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42376/526/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**JEAN KAHN & CIE (GRANDS MAGASINS A LA BOURSE), S.e.c.s., Société en commandite simple.**

Siège social: Luxembourg, 13-17, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 8.712.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 27 juin 2001 tenue au siège social de la société*

Il résulte de l'assemblée que:

Le capital social a été converti au 1<sup>er</sup> janvier 2001 en euros pour le transformer de son montant actuel de LUF 3.500.000,- en EUR 87.500,- représenté par 350 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 250,- chacune, avec incorporation des réserves à hauteur de EUR 737,27 afin d'arrondir ces montants.

L'article 6 alinéa 1<sup>er</sup> des statuts a été modifié corrélativement pour avoir la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 87.500,-), dont soixante-dix mille euros (EUR 70.000,-) pour l'associé commandité et dix-sept mille cinq cents euros (17.500,-) pour les associés commanditaires. Le capital social est représenté par trois cent cinquante (350) parts sociales dont deux cent quatre-vingt (280) parts de commandité de deux cent cinquante euros (EUR 250,-) chacune et soixante-dix (70) parts commanditaires de deux cent cinquante euros (EUR 250,-) chacune. Chacune des parts donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Le mandataire de la société*

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 5, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42365/799/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**KB LUX FIX INVEST, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 70.398.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 98, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

*Pour KB LUX FIX INVEST*

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

(42372/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**MOTOR OIL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 36.216.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration  
tenue en date du 20 juin 2001*

Il résulte d'une lettre adressée à la société que Monsieur Stavros P. Triantaphyllides est décédé.

En date du 20 juin 2001, le Conseil d'Administration coopte en remplacement Monsieur Georgios I. Prousanides, avocat, demeurant 12A, Herodou Attikou Street à Maroussi, Athènes.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'Assemblée Générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Vardis J. Vardinoyannis, armateur, demeurant à Athènes;
- Monsieur Ioannis V. Vardinoyannis, homme d'affaires, demeurant à Athènes;
- Monsieur Georgios I. Prousanides, avocat, demeurant 12A, Herodou Attikou Street à Maroussi, Athènes.

Luxembourg, le 20 juin 2001.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 99, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42421/595/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**KB LUX EQUITY FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 43.091.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 98, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour KB LUX EQUITY FUND  
KREDIETRUST LUXEMBOURG  
Signatures

(42370/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**KB LUX EQUITY FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 43.091.

*Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Statutaire du 11 mai 2001*

- Messieurs Etienne Verwilghen, Bernard M. Basecqz, Daniel Van Hove, Jean-Yves Mary et Philippe Auquier sont réélus comme Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2002.

- DELOITTE & TOUCHE, Luxembourg, est réélue comme Réviseur d'Entreprises agréé jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2002.

Extrait certifié sincère et conforme

Pour KB LUX EQUITY FUND  
KREDIETRUST LUXEMBOURG  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 98, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42371/526/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**KB LUX KEY FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 63.616.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 98, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour KB LUX KEY FUND, SICAV  
KREDIETRUST LUXEMBOURG  
Signatures

(42373/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**KB LUX KEY FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 63.616.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Statutaire du 6 juin 2001*

- Messieurs Etienne Verwilghen, Bernard M. Basecqz, Daniel Van Hove, Jean-Yves Mary et Philippe Auquier sont réélus comme Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2002.

- DELOITTE & TOUCHE, Luxembourg, est réélue comme Réviseur d'Entreprises agréé jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2002.

Extrait certifié sincère et conforme

Pour KB LUX KEY FUND  
KREDIETRUST LUXEMBOURG  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 98, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42374/526/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**KONINGSLAAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.  
R. C. Luxembourg B 67.497.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 100, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

(42378/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**KONINGSLAAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.  
R. C. Luxembourg B 67.497.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A. (anciennement MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.), ayant son siège social à 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg a donné sa démission comme gérant de la société avec effet au 18 mai 2001.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., a été nommé gérant pour une durée indéterminée.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 554, fol. 100, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42379/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---

**LANFORD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 38.019.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 26 juin 2001 a pris acte de la démission du commissaire aux comptes à partir de l'exercice 2000.

La société CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 4, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg a été nommé en son remplacement. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Pour extrait conforme

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2001, vol. 554, fol. 91, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42380/693/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2001.

---